

À la fin du premier trimestre 2023, la dette publique s'établit à 3 013,4 Md€

DETTE TRIMESTRIELLE DE MAASTRICHT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (APU) - PREMIER TRIMESTRE 2023

Informations Rapides · 30 juin 2023 · n° 165



Avertissement

Le calcul de la dette trimestrielle mobilisant des sources comptables moins complètes que celui des comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et des passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht, dont les primes et décotes à l'émission. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

Les contributions à la dette publique calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier excluent les dettes vis-à-vis d'autres administrations publiques, la dette publique au sens de Maastricht étant consolidée.

Au premier trimestre, la dette publique augmente de 63,4 Md€ et s'établit à 112,5 % du PIB

À la fin du premier trimestre 2023, la dette publique au sens de Maastricht augmente de 63,4 Md€ et s'élève à 3 013,4 Md€. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle augmente de 0,7 point par rapport au quatrième trimestre 2022 et s'établit à 112,5 %. L'augmentation de la dette publique ce trimestre alimente peu la trésorerie des administrations publiques (+5,0 Md€) si bien que l'augmentation de la dette nette est d'ampleur comparable à celle de la dette publique (+58,3 Md€) et s'établit à 102,0 % du PIB.

L'augmentation de la dette brute des administrations publiques résulte de celles de l'État et des administrations de sécurité sociale

Au premier trimestre 2023, la contribution de l'État à la dette publique augmente de 48,6 Md€. L'État émet principalement des titres obligataires de long terme (+55,1 Md€, net de remboursement) alors que l'encours de titres négociables de court terme diminue (-3,9 Md€). Par ailleurs, les dépôts des correspondants du Trésor diminuent de 2,7 Md€. Du côté des actifs, l'État mobilise une partie de sa trésorerie pour se financer (-4,6 Md€) et son encours de prêt diminue (-0,9 Md€), si bien que sa dette nette augmente plus fortement (+54,0 Md€) que sa contribution à la dette publique.

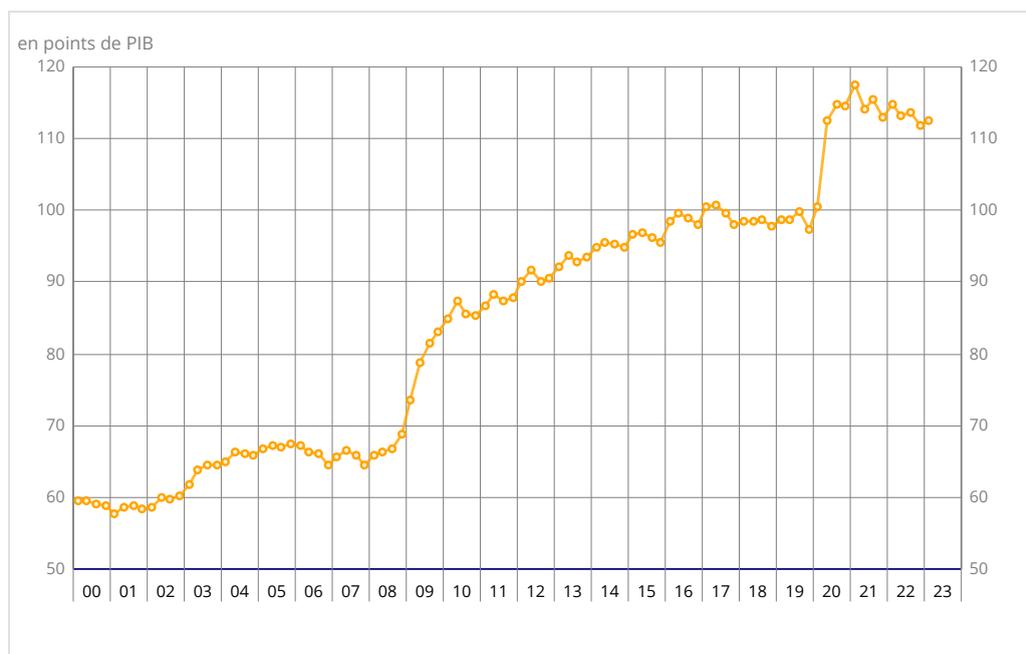
La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette publique s'accroît également (+17,4 Md€). Cet endettement est principalement porté par la Cades (+11,7 Md€) qui augmente son encours de titres de long terme et de court terme (respectivement +9,0 Md€ et +2,9 Md€, nets de remboursements). L'Urssaf Caisse nationale (ex-Acoss), l'Unédic et la Cnaf contribuent également à cette augmentation *via* un endettement de court terme (respectivement +3,8 Md€, +1,4 Md€ et +0,6 Md€). Au premier trimestre, la Cades poursuit ses versements à l'Urssaf Caisse nationale au titre des reprises de dettes des régimes de sécurité sociale pour 9,2 Md€. Ces versements devraient représenter un total de 24,2 Md€ en 2023.

La dette des organismes divers d'administration centrale diminue, celle des administrations publiques locales reste stable

La contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) à la dette publique diminue de 2,8 Md€, du fait du désendettement de SNCF Réseau et de France Compétence (respectivement -2,2 Md€ et -0,6 Md€).

La contribution des administrations publiques locales (Apul) à la dette publique augmente très légèrement de 0,2 Md€. Cependant, au sein des Apul, les variations sont contrastées. Les communes et les départements diminuent leur endettement (respectivement -1,3 Md€ et -1,1 Md€) avec le remboursement d'emprunts bancaires pour 2,7 Md€, tandis que leur dette obligataire augmente légèrement (+0,3 Md€). Par ailleurs, les régions augmentent leur dette (+0,9 Md€) à travers l'émission de titres obligataires. Enfin, la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités augmentent leur dette en titres obligataires de long terme (+2,0 Md€) mais réduisent leur encours de titres de court terme (-0,4 Md€).

Dettes au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (*)



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

en milliards d'euros

	2022T1	2022T2	2022T3	2022T4	2023T1
Ensemble des adm. publiques	2912,5	2918,6	2958,6	2950,0	3013,4
en point de PIB (*)	114,8%	113,3%	113,6%	111,8%	112,5%
<i>dont, par sous-secteur, consolidée (*) :</i>					
État	2292,4	2308,7	2345,1	2359,7	2408,3
Organismes divers d'adm. centrale	75,0	71,4	72,4	74,6	71,8
Administrations publiques locales	244,8	247,5	241,4	244,9	245,1
Administrations de sécurité sociale	300,2	291,0	299,8	270,9	288,3
<i>dont, par instrument :</i>					
Dépôts	45,4	51,2	49,2	42,9	40,2
Titres négociables	2571,0	2572,0	2610,5	2607,4	2675,6
<i>court terme</i>	249,1	222,8	211,8	191,6	195,9
<i>long terme</i>	2322,0	2349,2	2398,7	2415,8	2479,7
Crédits	296,0	295,4	298,8	299,7	297,5
<i>court terme</i>	12,0	13,3	15,3	11,5	11,8
<i>long terme</i>	284,0	282,1	283,6	288,3	285,7

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Au premier trimestre 2023, la dette publique nette augmente de 58,3 Md€

La dette nette des administrations publiques (APU) s'élève à 2 732,2 Md€ au premier trimestre 2023, s'établissant à 102,0 % du PIB. Elle augmente de 58,3 Md€, après +27,8 Md€ au trimestre précédent. L'écart de 5,1 Md€ avec la hausse de dette brute au premier trimestre a pour principale contrepartie l'augmentation de trésorerie des administrations publiques (+5,0 Md€). Cette augmentation de trésorerie des administrations publiques prises dans leur ensemble résulte d'évolutions contrastées entre sous-secteurs ; l'État mobilise sa trésorerie au premier trimestre (-4,6 Md€) alors que les Asso, et dans une moindre mesure les Odac, augmentent leur trésorerie (respectivement +9,2 Md€ et +0,4 Md€).

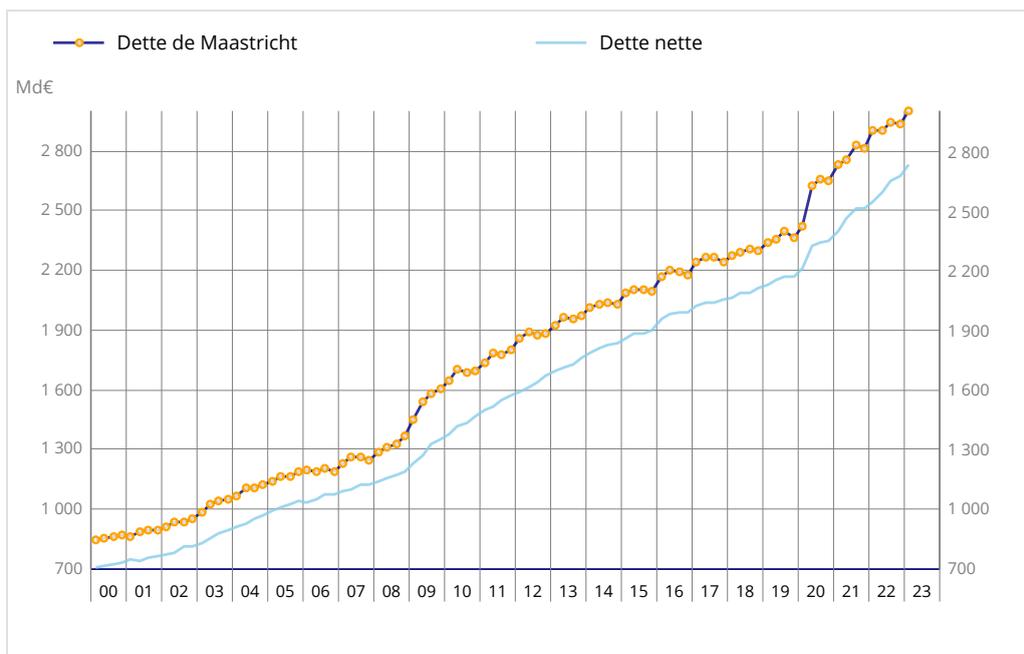
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2022T1	2022T2	2022T3	2022T4	2023T1
Ensemble des adm. publiques	2543,7	2593,4	2646,1	2673,9	2732,2
dont :					
État	2061,2	2104,3	2164,9	2202,2	2256,1
Organismes divers d'adm. centrale	43,1	40,4	41,6	43,7	40,6
Administrations publiques locales	230,4	233,0	226,8	230,5	230,5
Administrations de sécurité sociale	209,0	215,7	212,9	197,6	204,9

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Dette au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'organismes de placement collectif augmente fortement au premier trimestre 2023

Au premier trimestre 2023, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques augmente de 27,9 Md€, pour s'établir à 318,0 Md€. Au sein des administrations publiques, cette hausse se répartit entre les Asso (+11,3 Md€), les Odac (+10,5 Md€) et l'État (+6,1 Md€). Elle provient principalement des gains en détention enregistrés du fait de la hausse du prix des titres (+21,9 Md€), tandis que les achats nets des ventes s'élèvent à 6,0 Md€. L'État acquiert notamment 3,2 Md€ d'actions EDF dans le cadre de la renationalisation ; les achats nets des ventes des Asso s'établissent à 2,5 Md€.

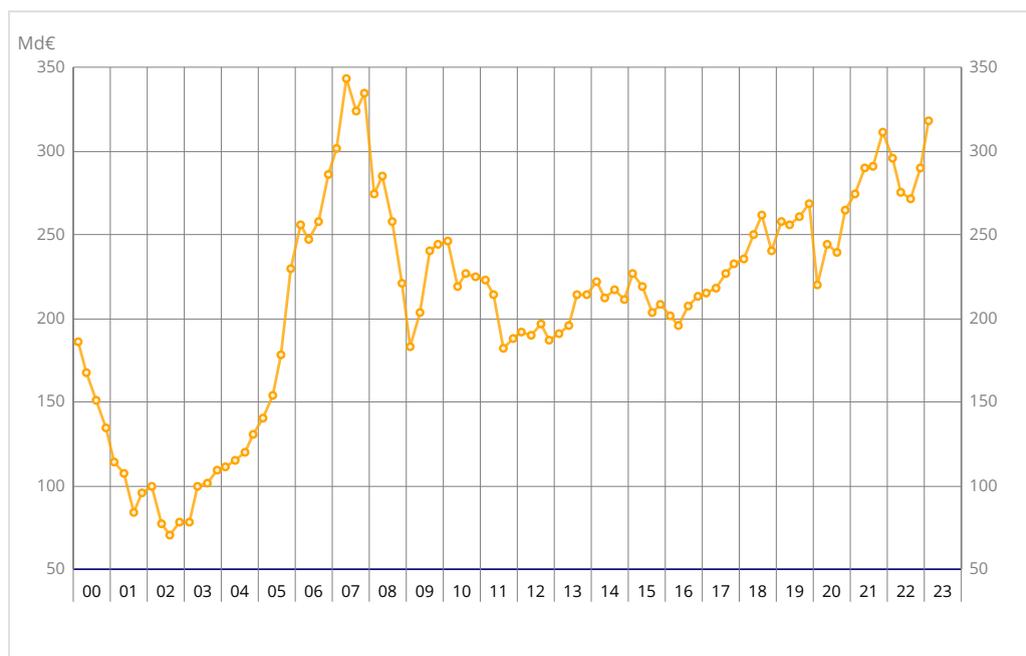
Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2022T1	2022T2	2022T3	2022T4	2023T1
Ensemble des adm. publiques	296,0	274,9	271,5	290,1	318,0
dont :					
État	77,4	71,2	69,4	72,7	78,8
Organismes divers d'adm. centrale	54,5	51,1	52,2	55,8	66,2
Administrations publiques locales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Administrations de sécurité sociale	163,9	152,5	149,8	161,5	172,8

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France.

Pour en savoir plus

Au dernier trimestre d'une année, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans cette publication sont consolidées : sont exclus les passifs du sous-secteur qui sont détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux qui sont détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

La méthodologie est disponible dans l'onglet « Documentation » de la page de l'indicateur sur [insee.fr](https://www.insee.fr).

Prochaine publication : le 29 septembre 2023 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr